

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b>	18 juin 2014	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> En exercice: 51 Présents : 45 Votants : 49
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	18 juin 2014	

**Séance du 26 juin 2014**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt six juin deux mille quatorze à dix neuf heures, dans la salle des Champs Blancs à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Bruno DEWULF, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

**ETAIENT ABSENTS**

M. Laurent RIOTTE,  
M. Rémi BICHEBOIS,  
M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU,  
Mme Frédérique COLAS procuration à Mme Laurence MARCHAND,  
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER,  
M. Benoit HERR, procuration à Mme Christine DEVILLECHABROLLE,



**SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND**



**Objet : Sortie de la commune de Saint-Loup d'Ordon de la CCJ, au 31 décembre 2014**

N° ADM/2014/47

Conseil communautaire du  
26 juin 2014

**OBJET : Sortie de la commune de Saint-Loup d'Ordon de la CCJ, au 31 décembre 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2002 portant création de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DCPP/SRCL/2011/0471 du 28 décembre 2011 relatif au Schéma départemental de la Coopération Intercommunale de l'Yonne,

Vu la délibération de la commune de Saint-Loup d'Ordon du 18 mars 2013 demandant de rejoindre la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry, en date du 23 octobre 2013 acceptant l'adhésion de la commune de Saint-Loup d'Ordon au sein de son EPCI,

Vu la délibération de la commune de Saint-Loup d'Ordon en date du 6 janvier 2014 de sortir de la Communauté de Communes du Jovinien au 31 décembre 2014,

Considérant que le bassin de vie des habitants de la commune de Saint-Loup d'Ordon n'est pas sur Joigny mais sur Courtenay,

Vu l'avis favorable du conseil des maires réuni le 16 juin 2014,

Considérant le vote à main levée,

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré,**

**POUR : 44 voix**

**CONTRE : 1 voix**

**ABSTENTIONS : 4 voix**

**Accepte** la sortie de la commune de Saint-Loup d'Ordon de la Communauté de Communes du Jovinien au 31 décembre 2014

**Autorise** le président ou son représentant à signer tous les pièces administratives pour la sortie de cette commune de la Communauté de Communes du Jovinien

Pour copie conforme,

Le Président,  
Nicolas SORET

Communauté de Communes  
du Jovinien

Date de réception  
par la Préfecture : 27/06/2014

date de publication : 27/06/2014